

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT**

Date de la convocation : 12/10/2022

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** N°  
**Séance du 20 octobre 2022** 46.2022

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Absents : 1

Représentés :  
2

Pour : 10

Contre : 0

Abstention :  
0

L'An Deux Mille Vingt Deux le Vingt Octobre à 18 heures  
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents** : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,  
 VEDEL P, GILHET B, QUEVREUX M

**Absents représentés** : STEHLE C. procuration à SIEGEL R, KROGSDAHL A procuration  
 à MORESMAU JP

**Absents** : NICAISE V.

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT  
 DANS LE CADRE DES FONDS CONCOURS COMMUNE - 1000 HABITANTS**

**Opération Réaménagement Aire de jeux «Max Rouquette»**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la communauté de communes Vallée de l'Hérault vote chaque année dans son budget une enveloppe financière dédiée à aider les petites communes de moins de 1000 habitants afin de réaliser des projets d'investissement.

Notre commune ayant le projet de réaménager l'Aire de jeux Espace Vert Max Rouquette M. le Maire propose de demander une subvention la plus élevée possible à la Communauté de Communes en vue de la réalisation de ces travaux. .

L'aire de jeux en l'état actuel nécessite une remise et un réaménagement. Cet espace est très utilisé par les enfants du village mais également les enfants des nombreux visiteurs. Les travaux porteront sur 3 actions :

- remplacement des équipements vétustes,
- aménagement du sol pour sécuriser les jeux,
- délimitation et remplacement de la clôture permettant un réaménagement partiel du parking

Les devis estimatifs présentés pour la réalisation de ce projet se décomposent ainsi :

	Montant HT
EQUIPEMENT ARTICLE DE JEUX - Dépose jeu désuet - Achat nouveau jeu et pose	13 000 €
AMENAGEMENT SOL : décaissement zone de sécurité	25 000 €
CLOTURE : achat et pose de clôture	4 900 €
<b>Total</b>	<b>42 900 €</b>

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré

- Sollicite auprès de la communauté de communes Vallée de l'Hérault Une subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération.

- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'application de la présente décision.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le .....

**Le Maire,  
SIEGEL R.**



<b>MORESMAU JP.</b> 	<b>BRUNEL MINAZZO D.</b> 	<b>HOMBERT B.</b> 	
<b>THEULE JC.</b> 	<b>GILHET B.</b> 	<b>VEDEL P.</b> 	
<b>NICAISE V.</b>	<b>KROGSDAHL A.</b> <i>P.D.</i> 	<b>STEHLE C.</b> <i>R.</i> 	<b>QUEVREUX M.</b> 